



Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA)

Système de documentation des données statistiques
Numéro de référence 3250

Énoncés de qualité



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

L'Enquête auprès des peuples autochtones - 1991

Qualité de données

Toutes les statistiques tirées de la base de données de L'Enquête auprès des peuples autochtones (l'EAPA) sont des estimations fondées sur une enquête probabiliste réalisée auprès d'un échantillon de la population autochtone du Canada. Par conséquent, ces statistiques sont sujettes à deux types d'erreur: d'échantillonnage et non dues à l'échantillonnage.

L'erreur d'échantillonnage peut se définir comme une erreur commise du fait d'analyser un échantillon de la population plutôt que de recenser la population toute entière dans les mêmes conditions. Dans le cadre d'une enquête telle que l'EAPA, on peut estimer cette erreur à partir des données de l'enquête. On la mesure au moyen du coefficient de variation (CV), c'est-à-dire l'écart-type de l'estimation divisé par l'estimation elle-même.

Pour les besoins de l'enquête, lorsque le coefficient de variation (CV) d'une estimation est supérieur à 33,3 %, l'estimation est considérée comme trop peu fiable pour être publiée et le symbole « -- » figure dans la case correspondante du tableau statistique. Le même symbole est utilisé si la publication des données de la cellule se trouvait enfreindre les règles de confidentialité. Lorsque le CV de l'estimation se situe entre 16,5 % et 33,3 %, le symbole « * » apparaît dans le tableau à côté de l'estimation correspondante. (L'utilisateur est prié de noter que le symbole « .. », figure dans toutes les publications de données de l'EAPA parues avant juillet 1993 pour signaler un CV supérieur à 33,3 %). Il convient d'utiliser ces estimations avec prudence avant d'en tirer des conclusions. S'utilise librement toute estimation dont le CV est de moins de 16,5 %.

Toutes les autres formes d'erreur (erreurs de couverture, de réponse, de traitement et de non-traitement) sont appelées des erreurs **non dues à l'échantillonnage**. Il est généralement difficile de déterminer et d'évaluer l'effet de certaines de ces erreurs.

L'erreur de couverture se produit lorsqu'un écart se glisse entre la population cible et la population-échantillonnée. L'intégration de l'EAPA à la structure du recensement de la population de 1991 a réduit de beaucoup la fréquence de ce type d'erreur. Cependant, comme l'échantillon de l'EAPA se compose de personnes qui ont participé au recensement, l'EAPA ne dispose d'aucune information pour les communautés partiellement dénombrées au recensement. D'après les données du recensement de 1991, 78 réserves ou établissements indiens ont été partiellement dénombrés au recensement et 181 réserves ou établissements ont été partiellement dénombrés à l'EAPA malgré leur participation au recensement.

L'EAPA n'a pas non plus dénombré les autochtones vivant dans des logements collectifs, des institutions, des camps militaires ou à l'étranger.

Une **erreur de réponse** se produit lorsque le répondant comprend mal une question et que l'intervieweur inscrit une réponse inexacte. Plusieurs mécanismes ont été mis en place pour minimiser ce type d'erreur, dont la formation des intervieweurs, le suivi des répondants et de rigoureuses vérifications des réponses.

Une **erreur de traitement** peut avoir lieu entre autres aux étapes du codage, de la saisie et de l'imputation. Des mesures de contrôle sont prises à chaque étape du traitement des données pour minimiser ce type d'erreur.

Toute enquête statistique est sujette à un certain pourcentage de **non-réponse** de la part de l'échantillon sélectionné. La non-réponse est dite totale lorsque, pour une raison ou une autre, une personne choisie ne peut être interviewée. Elle est dite partielle lorsque le questionnaire n'est rempli qu'en partie. L'erreur de non-réponse dépend du type et de l'importance des différences susceptibles d'exister entre les caractéristiques de l'échantillon des répondants et celles de l'échantillon des non-répondants. En principe, plus ces différences sont marquées, plus elles influent sur l'exactitude des estimations. Le taux de réponse de l'EAPA (79 % pour le premier domaine et 78 % pour le second) est acceptable. Bien que ces taux puissent varier d'un établissement ou d'une réserve à l'autre, ou de région en région, des mesures diverses ont été prises afin de réduire le biais attribuable au nombre de non-réponses. Par exemple, dans le domaine 1, une correction a été faite par communauté, groupe d'âge et sexe pour tenir compte de la non-réponse. Dans les tableaux statistiques, les non-réponses correspondent à la mention «non précisé».